CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Séance du mardi 14 janvier 2020

1 - Cession d'un bien immobilier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la vente de l'immeuble situé au n° 8 place de l'Eglise à Brains (44830), autorise Madame le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de la vente de cet immeuble, fixe le prix à hauteur de 122 000 € (cent vingt-deux mille euros) hors frais de notaire et d'agence ; ceux-ci seront mis à la charge exclusive de l'acquéreur, confie à Maître BODIGUEL, notaire à Bouaye, mandat pour la réalisation de la vente et la rédaction des actes afférents à la cession de l'immeuble.

2 - Convention d'occupation du domaine privé communal pour l'installation d'un distributeur automatique de pizza

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention d'occupation du domaine privé communal passée entre la commune et la société « Al Pazzio » représentée par Madame RICHY Nathalie pour l'implantation d'un distributeur de pizza sur la parcelle cadastrée AH n°81, située espace des Clos Mats. La société « Al Pazzio » s'engage à verser un loyer mensuel de 200 € (deux cents euro) H.T. au titre des droits d'occupation du domaine privé communal, autorise Madame le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement de l'occupation du domaine privé communal.

3 - Questions diverses

RAS

Le 17 janvier 2020
Pour le Maire, Laure BESLIER
L'Adjoint Délégué, Jean-Noël HUVELIN

MAIRIE DE BRAINS (Loire-Atlantique)